

DELIBERATION N°07 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 FEVRIER 2025 PORTANT ADOPTION DU PROJET DE BUDGET PROGRAMME 2025 DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTE PUBLIQUE (INSP)

- Vu la Constitution ;
- Vu la Charte de la Transition ;
- Vu la Loi n°2022-001 du 25 février 2022 portant révision de la Charte de la Transition ;
- Vu la loi n°2014-049 du 19 septembre 2014, portant principes fondamentaux de la création de l'organisation et du contrôle des services publics ;
- Vu la Loi n°96-15 du 13 février 1996 portant statut général des Etablissements Publics à Caractère Scientifique, Technologique ou Culturel ;
- Vu la Loi n°2022-004/PT-RM du 20 mai 2022 portant modification de l'Ordonnance n°2019-011/P-RM du 27 mars 2019, modifiée par la Loi n°2022-004/PT-RM du 20 mai 2022 portant création de l'INSP ;
- Vu le Décret n°2019-0247/P-RM du 27 mars 2019 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement de l'Institut National de Santé Publique (INSP) ;
- Vu le Décret n°2024-0658/PT-RM du 21 novembre 2024 portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu la Lettre n°000242/MSDS-SG du 04 février 2025 portant convocation des membres du Conseil d'Administration de l'INSP ;
- Vu le Compte rendu de la 7^{ème} session ordinaire du Conseil d'Administration de l'INSP tenue le 13 février 2025 ;

Le Conseil d'Administration a délibéré et adopté :

Article 1 : Le Conseil d'Administration après en avoir débattu et après amendement et contribution adopte le projet de budget 2025 de l'INSP en recettes et en dépenses à la somme de : **trois milliards neuf cent quatre-vingt-deux millions neuf cent cinquante mille trois cent cinquante (3 982 950 350) F CFA** équilibré en recettes et en dépenses.

Article 2 : Ce budget de l'exercice 2025 est composé en recettes et en dépenses suivant le développement ci-après :

RECETTES	MONTANT
Budget d'Etat	2 834 900 000
Ressources Propres	100 000 000
Report solde Ressources Propres 2024	537 430 497
Financements Extérieurs	162 427 169
Report solde financements extérieurs 2023	348 192 684
TOTAL RECETTES	3 982 950 350

DEPENSES	MONTANT
Budget d'Etat	2 834 900 000
Ressources Propres	637 430 497
Financements Extérieurs	510 619 853
TOTAL DEPENSES	3 982 950 350

Bamako, le 13 FEV 2025
Le Président du Conseil d'Administration 



Dr Abdelaye KEITA

Conseiller Technique/MSDS

